



Monsieur Noufou PORGO et ses enfants ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Libreville, le 16 mai 2020 au CHU de Libreville de leur épouse, mère, tante et grand-mère, Madame Lauraine PORGO, née ADAZUE.
L'inhumation aura lieu le Vendredi 22 mai 2020 au cimetière de Mindoumbé, dans la stricte intimité familiale. 13893



La descendance de feu Michel NDONG NANG MENGOME ; Les clans Yenguin et Essangui, informent les parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur fils, frère, père, oncle, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, M. Samuel ONDO NDONG, Administrateur Civil retraité, décédé le 29 mars 2020 à Metet auront lieu dans son village natal du Canton Bissok par l'inhumation au cimetière familial le samedi 29 mai 2020 . 13904

REMERCIEMENTS



Les familles de feus : OTTONG Moïse, AMVAME Etienne, NGUIMBI Jérôme, enfants et alliés, très touchés par les différentes marques de soutien multiforme que leur ont témoignées parents, amis(es) et connaissances lors du décès de leur épouse, fille, mère, grand-mère et arrière-grand-mère MOUTSINGA Célestine, survenu le 10 Avril 2020 à Lambaréné, prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

A l'occasion du 40ème jour du décès, ne pouvant célébrer une messe, ayons une pensée pieuse pour le repos de son âme auprès du Très-Haut. 13866



La Veuve Florence NGUEMA OBAM, les enfants Ludovic, Ada, Otélo, Bella, Eva, Oféli et Ova, les petits-enfants, ainsi que toute la famille, très sensibles aux marques de sympathie et de compassion, tout comme à l'assistance multiforme, qui leur ont été apportées à l'occasion du décès à Libreville le samedi 09 mai dernier du Professeur Paulin NGUEMA OBAM, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. 13873

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



21 Mai 2011 - 21 Mai 2020, il y a 9 ans déjà que notre bien-aimé époux, père, oncle et grand-père PANDJO YEMBA nous a quittés.
En ce jour de triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer à nous afin d'avoir une pensée pieuse.
Repose en paix.
Tes enfants. 13637



J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Et maintenant, voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice, qu'en retour le Seigneur me donnera en ce Jour-là, lui, le juste Juge (2Timothée 4,7-8).
20 Mai 2019 - 20 Mai 2020, un an que tu es partie. Merci pour ta vie, Dimitra. Ton amour pour tous brûle à jamais dans nos cœurs. 13829



20/05/2018 - 20/05/2020
Il est difficile de croire que cela fait 2 ans que nous t'avons dit au revoir Papa François Xavier MEYE M'OBANG. En ce jour qui a marqué nos esprits, nous voulons nous ta famille que tu saches que nous ne t'oublierons pas car il n'y a que le temps qui passe mais la pensée reste.
Repose en paix Papa. 13874



20 mai 2017 - 20 mai 2020
Déjà 3 ans que tu nous as quittés NGONDET NGONDET Matie Axelle.
La famille de ta mère et tes amis ne t'oublieront jamais. Que ton âme repose en paix. 13903

COMMUNIQUÉS

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations que deux (02) études ont été déposées auprès de ses services par la commission Nationale des TIPPEE.

Il s'agit de :
- Un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) ;
- Un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES).

Ces deux études ont été préparées dans le cadre du projet de préparation et d'intervention stratégique COVID-19 mis en place par l'Etat gabonais avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.

Ce projet est une réponse nationale aux interventions d'urgence liées aux impacts de l'épidémie du COVID-19. Il permettra également d'appuyer les systèmes de santé afin d'améliorer leur capacité d'intervention d'urgence.

Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) et le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ont été préparés suivant la loi en vigueur en matière de développement durable au Gabon et les dispositions du cadre environnemental et social de la Banque Mondiale notamment la Norme Environnementale et Sociale N°1. Cette norme énonce les responsabilités du Gabon en matière d'évaluation, de gestion et de suivi des risques environnementaux et sociaux associé à chaque communiqué:

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°002/2014 du 01 août 2014 portant orientation du développement durable en République Gabonaise et des articles 3 et 38 de la loi n°007/2014 relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise, ces documents sont consultables pour information pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué:

- Dans les locaux de la Direction de l'environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres;
- Dans les locaux du Ministère de la Santé, sis à l'Immeuble Ali-Suisse après le Tribunal de Libreville;
- Au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE sis au pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa n°117.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. 13894

ENCORE DU NOUVEAU
Rien que pour vous!

POUR TOUTS NOS CLIENTS DE LIBREVILLE ET DE L'INTÉRIEUR DU PAYS

Désormais pour vos petites annonces, envoyez vos textes et/ou vos photos pour un devis ou pour une publication dans votre journal par Whatsapp au 07 91 87 07 ou par mail à l'adresse : pa-lbv@sonapresse.com

Les règlements peuvent être effectués par **Airtel Money** aux heures habituelles d'ouverture de nos bureaux.

Code commerce **UNION**

MINISTERE DE LA SANTE

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid 19, le Ministre de la Santé informe les opérateurs économiques œuvrant dans les domaines de la désinfection (ou la décontamination) et de la désinsectisation des espaces publics et privés que leurs structures doivent être agréées (agrément technique), les produits utilisés homologués par les services techniques du Ministère de la Santé et les personnels (pulvérisateurs et autres intervenants) formés, conformément aux dispositions de l'arrêté n°194/MSPS du 18 juin 2015 fixant les conditions d'ouverture et d'exploitation d'une structure sanitaire privée en République Gabonaise.

Aussi, pour le respect des normes et procédures, les opérateurs concernés sont tenus de se faire identifier sans délai auprès de l'Inspection Générale de la Santé.

A cet effet, une Cellule a été mise en place, elle est composée notamment de :
- Inspecteurs de la Division Hygiène et Assainissement ;
- Experts - Qualité de l'Agence du Médicament et la Pharmacie
- Personnels de l'Institut d'Hygiène et d'Assainissement.

Toutes démarches contraires à la présente note exposent les intéressés aux sanctions prévues par les textes en vigueur. 13888

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

L'UNION

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien
une petite annonce
dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendredis dans

PLUS D'INFOS. PLUS PROCHE DE VOUS

L'UNION

lunion.ga

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi).
Auprès de notre agence de Port-Gentil, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)